© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Vente mensongère de la drogue THC-P sous le nom "H3CBN" en France

Par Wanderer57 Postée le 14/09/2023 10:52

> Bonjour. Je me permets de vous écrire pour exprimer mes profondes inquiétudes concernant la vente de produits contenant du THC-P en France, particulièrement sous le nom H3CBN. Je suis un citoyen préoccupé par la santé publique et la sécurité des consommateurs, et je souhaite attirer votre attention sur cette question critique. Il est alarmant de constater que le nom H3CBN a pour but d'induire les consommateurs en erreur en leur faisant croire qu'il s'agit d'un cannabinoïde similaire au CBN, réputé pour être faiblement psychoactif et non addictif, et qui ne provoque pas d'euphorie. Cependant, les informations disponibles permettent de conclure que le H3CBN semble être en réalité du THC-P, une véritable DROGUE potentiellement très dangereuse qui peut provoquer de la dépendance, des overdoses et de très graves problèmes de santé mentale, notamment la schizophrénie. De plus, il est important de noter que la structure moléculaire du prétendu H3CBN est absolument identique à celle du THC-P, ce qui soulève de sérieuses questions quant à la sécurité des consommateurs, en plus d'être une tromperie et du foutage de gueule. Cette situation est non seulement préoccupante pour les individus qui sont induits en erreur, mais elle nuit également à la réputation des cannabinoïdes non-psychotropes légitimes tels que le CBD, le CBG et le CBN, qui ont des applications médicales légitimes et qui sont utilisés en toute sécurité par de nombreuses personnes. Mes interactions avec les fabricants de H3CBN m'ont convaincu qu'un grand nombre d'entre eux sont des escrocs et des menteurs dont le seul but est d'augmenter le nombre de consommateurs potentiels. Je me demande s'il est possible d'entreprendre des actions légales contre ces vendeurs pour ce qui semble être de l'escroquerie, compte tenu de la gravité de la situation. De telles actions pourraient contribuer à dissuader d'autres acteurs du marché de participer à de telles pratiques trompeuses et potentiellement dangereuses. J'ai très peur que le CBD, CBG et CBN soient bientôt interdits à cause des agissements des ces escrocs. Je vous remercie d'avance pour votre réponse! Cordialement.

Mise en ligne le 15/09/2023

Bonjour,

Nous saluons votre préoccupation pour la santé publique et comprenons vos inquiétudes. Notre service est destiné à répondre aux questions d’usagers ou de membres de l’entourage en difficulté avec des situations d’addiction.

Nous n’avons pas vocation d’aborder la question de la prévention sur la communication et la commercialisation des produits mais nous prenons en compte vos remarques qui peuvent nous être utiles.

Nous vous proposons de vous rapprocher du CEIP (Centre d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance – Addictovigilance) dont nous vous joignons le lien ci-dessous afin de leur faire part de vos préoccupations. Ce service a, entre autres missions, celle de recueil des informations, analyse de produits, prévention et information.

Il est également important de savoir que les usagers ont la possibilité de faire analyser un produit avant de le consommer ou de faire part d’une expérience ou d’une dépendance dans différents lieux tels que les CEIP (il y en a dans de nombreux départements), les CAARUD (Centre d’Accueil et d’Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues) ou encore dans certains CSAPA (Centres de Soins d’Accompagnement et de Prévention en Addictologie) présents dans tous les départements.

Si vous souhaitez évoquer une situation liée à une consommation problématique, nous sommes également joignables tous les jours de 8h à 2h au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ou par chat de 14h à minuit en semaine, de 14h à 20h le we.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

---